

Communiqué de presse Conseil communal

Budget 2019 de la Ville du Locle Une reprise conjoncturelle qui ne résout pas tout

Le budget du compte de résultats 2019, avec son excédent de charges de 3'468'183.- francs, correspond à l'évolution de la conjoncture au cours de ces derniers mois ainsi qu'aux prévisions actuelles qui peuvent être faites en tenant compte de l'évolution du contexte conjoncturel et structurel connu à ce jour. Il est à relever que pour le budget 2019, aucun prélèvement à la réserve de politique conjoncturelle n'a été intégré marquant ainsi une amélioration notable par rapport au budget 2018 qui prévoit un déficit de 5.4 millions de francs malgré un prélèvement de 820'000.- francs à ladite réserve.

Après une période de basse conjoncture dont les effets financiers se sont fait sentir dès les comptes 2016, puis subis de plein fouet dans les comptes 2017, la situation semble meilleure pour l'économie de notre région et l'activité des entreprises locloises. De plus, le développement de la zone économique des Saignoles se poursuit avec l'installation à venir de l'entreprise Audemars Piguet, rejoignant Cartier Joaillerie déjà sur place. Les feux sont au vert et avec la reprise conjoncturelle, une prévision à la hausse des recettes fiscales des personnes morales est inscrite au budget 2019.

Cependant, la reprise conjoncturelle à elle seule ne suffit pas pour atteindre une situation équilibrée. Dès l'année 2014, l'introduction de la bascule de la répartition de l'impôt pour les personnes physiques et morales a engendré des répercussions importantes sur nos comptes communaux. Fort heureusement, la bascule de l'impôt sur le revenu des frontaliers n'a pas été appliquée, suite au résultat des votations. Avec ces nouvelles répartitions, les leviers que nous avons en cas de reprise économique ne sont plus les mêmes et des mesures doivent être prises pour revenir à un équilibre budgétaire à moyen terme.

Fort de ce constat et conscient de ses responsabilités, le Conseil communal a décidé de réagir en proposant une liste de vingt-quatre mesures visant à modérer le déficit des comptes communaux de manière pérenne. Les effets de ces mesures seront pleinement atteints d'ici 2022, avec une amélioration financière à terme de 1.6 million de francs. Pour le budget 2019, les mesures intégrées participent déjà à la réduction du déficit de 1 million de francs, permettant avec l'effet conjugué de la reprise conjoncturelle, de limiter le déficit à 3.5 millions de francs. Les effets totaux sont intégrés dans le plan financier et des tâches 2020-2022.

La modération du déficit est un objectif indispensable dans la maîtrise des finances communales, avec pour objectif principal de freiner la progression du niveau de la dette. Cette dernière a augmenté de 12 millions en 2017 pour se fixer à 100.7 millions de francs. Selon les projections, elle augmentera encore de 9 millions de francs en 2018.

Une attention particulière a été consacrée à l'examen des investissements, afin de limiter la progression du niveau d'endettement et éviter d'inscrire de nouvelles charges dans le compte d'exploitation. Il n'y a pas de gros projets, hormis la réalisation de la nouvelle STEP, qui est prévue au budget et les chantiers routiers en ville du Locle qui se limitent à un seul par année.

Les perspectives présentées dans le plan financier et des tâches 2020-2022, compte tenu de l'intégration des mesures de modération du déficit, offrent une vision rassurante à condition que tous les acteurs soient convaincus de la nécessité de redresser aujourd'hui déjà les finances communales.

C'est en se basant sur cette nécessité impérieuse que le Conseil communal peut regarder l'avenir de notre Ville avec optimisme.

Le rapport complet associé au budget 2019 est en ligne sur le site internet www.lelocle.ch

Le Locle, le 21 novembre 2018

Pour tous renseignements complémentaires ou pour vous mettre en relation avec les personnes concernées, Bernard Vaucher, chargé de promotion et de communication de la Ville du Locle, est à votre disposition au no de tél. 032 933 84 14.